

Haïti - Programme des Nations Unies pour le Développement
Cadre de Résultats Stratégiques 2002-2003
Evaluation de l'effet induit 5

TERMES DE REFERENCE

I. INTRODUCTION

Le PNUD Haïti s'est fixé, dans son Cadre de Résultats Stratégiques (CRS) pour la période **2000-2003**, **8** effets induits ou résultats stratégiques de moyen terme.

Au titre des évaluations d'effets induits désormais souhaitées par l'organisation dans le cadre de l'approche résultats, le bureau du PNUD Haïti a opté pour l'évaluation de l'effet induit suivant :

National anti-poverty strategy/plan/programme with time bound goals and an emphasis on increased access to productive resources and assets, developed and implemented through a comprehensive partnership.

Le PNUD vise, à travers cette évaluation, une meilleure définition des résultats stratégiques. La planification stratégique de la lutte contre la pauvreté, est une des priorités absolues pour le développement humain durable et justifie les raisons du choix de l'évaluation de l'effet induit 5.

1a) La Description de l'effet induit

Au moment de l'élaboration des différents projets, les analyses de situation ont révélé que :

Le contexte général du secteur se caractérise entre autres par (i) l'inexistence de politiques nationales en matière de lutte contre la pauvreté ; (ii) l'insuffisance d'outils statistiques permettant de suivre l'évolution de la situation ; (iii) le manque de ressources pour les programmes en raison des difficultés du contexte sociopolitique et du blocage de l'aide au gouvernement, lesquels ont des implications sur les relations et le travail avec le Gouvernement ; (iv) l'absence de coordination de l'aide.

Selon le CCF 2002-2006, l'appui du PNUD se concentrera sur quatre lignes d'action : (i) la connaissance du phénomène de pauvreté et la mise en commun de cette connaissance; (ii) le conseil en formulation de politiques et de stratégies; (iii) l'appui à la mise en œuvre de programmes nationaux; (iv) des actions de développement à la base qui alimenteront et/ou valideront les travaux effectués en amont. Les différents projets du PNUD en ce domaine pourront constituer des éléments d'un programme national de lutte contre la pauvreté.

1b. Initiatives programmées par le PNUD

Les initiatives programmées par le PNUD sont listées ci-dessous. Leurs objectifs et produits sont en annexe.

❖ ***Promotion Emplois Productifs et Lutte Contre Exclusion Sociale (4 projets)***

- Assistance Préparatoire -Promotion d'Emplois (HA/99/001)
- Promotion Emploi Productif (HA/99/012)
- Formulation Politique Protection Sociale (HA/99/013)
- Appui au développement d'un partenariat national pour l'intégration économique et sociale et l'implantation d'un programme national de Promotion d'Emplois Productifs et de Lutte Contre Exclusion Sociale (HA/01/001)

❖ **Microfinance (1 projet)**

- MICROSTART (HAI/98/007)

❖ **Interventions dans le Nord Ouest (4 projets)**

- Assistance Préparatoire à la formulation du Programme de développement dans les zones d'intégration de groupes de réfugiés et de déplacés HAI/94/013/A/01/31
- Programme de développement humain dans les zones de réintégration des rapatriés et des déplacés HAI/94/013/B/01/31
- Développement de la pêche et des infrastructures sociales dans le Nord-Ouest (HAI/99/009)
- Réhabilitation de 35,5 km de la route Port-de-Paix / Jean Rabel (HAI/99/L09)

Ic Partenaires clés pour les effets induits

Les partenaires du PNUD pour la recherche de l'effet induit 5 sont, de façon générale, l'ensemble des partenaires intervenant dans le secteur de la lutte contre la pauvreté, mais en particulier :

- Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)
- Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication (MTPTC) et la direction départementale du Nord Ouest
- Le Gouvernement du Japon
- L'Union Européenne
- Le Gouvernement de la Hollande
- Special Unit for Micro finance –SUM NY
- Quatre institutions de micro finance (ACME, COD-EMH, ACLAM, FONKOZE)
- Les prestataires de services techniques Freedom from Hunger (FFH) et (CAFEM).
- Le comité d'approbation constitué d'un représentant du/de : MPCE, Pays-Bas, BID, CARE, Développement International Desjardins (DID), DAI/FINNET, Banque de la République d'Haïti (BRH)

II. OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION

IIa. L'évaluation d'effets induits envisagée

- Elle intervient la troisième année de la mise en œuvre du MYFF (2004-2007), alors que le Programme de coopération Haïti- PNUD a démarré en 2002.
- L'évaluation vise avant tout à mettre en exergue la valeur ajoutée des interventions du PNUD en matière de Lutte contre la Pauvreté.
- Elle doit fournir au Gouvernement et au PNUD les éléments d'appréciation d'une poursuite des interventions pour la réalisation de l'effet induit ; des contours précis de ces interventions en terme de leçons apprises, d'avantages comparatifs et d'opportunités de partenariats ; et de l'ampleur des efforts qui restent à consentir.
- L'évaluation aidera par ailleurs le PNUD à apprécier l'importance stratégique de l'effet induit, par rapport aux autres effets induits, et au rôle que peut être le sien.

IIb. Pour ce faire, l'évaluation statuera sur :

- l'évolution de l'effet induit : est-ce que l'effet induit tel que défini a changé ou non ?
- l'atteinte ou le degré d'avancement vers l'atteinte de l'effet induit, aussi bien aux niveaux macro que meso et micro

- les facteurs sous-jacents qui échappent au contrôle du PNUD et qui influencent l'effet induit (les opportunités et menaces pour l'atteinte de l'effet induit)
- le caractère stratégique et la pertinence de l'effet induit pour le PNUD (analyse de l'effet induit)
- la crédibilité et l'étroitesse des liens/de la causalité des produits du PNUD et des autres interventions à l'atteinte/à la réalisation de l'effet induit, y compris les produits, programmes, projets et assistance « soft et hard » contribuant à la recherche de l'effet induit. Les produits retenus sont-ils les meilleurs pour arriver à l'effet induit ?
- la durabilité de l'effet induit
- l'effectivité/l'efficacité (cost effectiveness) de l'effet induit
- la pertinence des partenariats établis (niveaux nature, forme et portée des partenariats)
- les avantages comparatifs du PNUD, ses forces et faiblesses et son rôle dans le secteur.

En complément de ces préoccupations fondamentales, l'évaluation se prononcera sur :

- les stratégies d'intervention et leur pertinence par rapport aux objectifs de développement visés
- la contribution des projets à la mise en place de mécanismes, y compris financiers, pour la fourniture des services publics
- les résultats obtenus en matière d'activités de renforcement des capacités à gérer le développement
- le degré de participation des bénéficiaires à la réalisation de l'effet induit
- la perception qu'ont les bénéficiaires des retombées/incidences de l'assistance du PNUD
- les questions de mise en œuvre et/ou de gestion, lorsqu'elles ont constitué une entrave à la réalisation des progrès vers l'effet induit
- la reformulation de l'effet induit et les indicateurs le cas échéant
- la suite à donner aux résultats de l'évaluation en terme d'inscription, et sous quelle forme, dans le nouveau programme
- L'approche de partenariat a-t-elle été efficace et quels types de partenariats ont été utilisés (politique, technique, financier, partage de connaissances), avec qui et quelle a été leur importance stratégique pour atteindre l'effet induit ?
- La stratégie de partenariat a-t-elle créé une synergie et dans quelles directions ?
- Quels sont les partenariats possibles pour le futur et quels indicateurs au niveau d'effet induit ou de produit pourraient être définis pour mieux apprécier la profondeur et les résultats de partenariat ?

III. RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION

Les principaux résultats attendus de l'évaluation de l'effet induit sont :

- le rôle/la place actuelle du PNUD dans le domaine et les possibilités d'évolution ;
- la proposition d'une stratégie de continuation de l'assistance PNUD au processus de renforcement du dialogue sur les politiques, notamment la promotion du développement humain durable et la lutte contre la pauvreté ;

- la formulation de recommandations augmentées sur les axes prioritaires souhaités de l'assistance du PNUD par rapport à l'effet induit, et sur les partenariats à développer ;
- les principaux enseignements tirés des bonnes pratiques et des moins bonnes, dans la réalisation des produits, en liaison avec les partenariats développés avec le gouvernement, la société civile, le secteur privé, les autres agences des NU, et les autres donateurs ;
- les lignes de partenariat/d'appui possibles avec le siège du PNUD, les SURF et les autres bureaux (partage d'expériences) ;
- le consultant fera une notation sur les effets induits et les produits, qui permet de faire une comparaison, tel que décrit dans le « Guidelines for Outcome Evaluations ».

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

- Etant donné le caractère novateur de ce type d'évaluation pour le PNUD et pour Haïti, la méthodologie reflètera les préoccupations d'apprentissage (learning-by-doing) et de partage des enseignements.
- Les termes de référence seront affinés conjointement par le PNUD, le gouvernement et les consultants.
- Le consultant affinera la méthodologie sur la base de l'exploitation des résultats des évaluations déjà réalisées pour les projets concernés.
- Des entretiens individuels et collectifs seront organisés avec le staff du PNUD d'une part, les représentants du gouvernement et les partenaires techniques et financiers d'autre part.
- Les visites de terrain, sur les sites des projets, seront déterminées (sites, période/durée) après l'étude documentaire.
- Le consultant travaillera conformément aux directives données par le siège, et dont le document constitue un annexe aux termes de référence.
- Les premiers résultats (rapport provisoire) seront présentés au PNUD et au gouvernement trois jours avant la fin de la mission et le rapport final le dernier jour.
- Le rapport fera l'objet d'une large diffusion auprès de l'ensemble des partenaires et un atelier de validation sera organisé autour des principaux constats et recommandations.
- Une note sur l'expérience du Haïti en matière d'évaluation d'effet induit sera produite et partagée avec le siège et les autres bureaux au titre de contribution à l'expérimentation des outils RBM.
- Des commentaires de l'équipe d'évaluation sur les directives, suite à leur application, sont souhaités.
- Le format de rapport contenu dans les directives est celui applicable.
- L'équipe d'évaluation proposera au PNUD (EO et bureau du Haïti) une méthodologie de travail conforme à l'approche Résultat, aux préoccupations de changement du PNUD, y compris l'emphase.

V. EQUIPE D'EVALUATION

L'évaluation sera conduite par un consultant international expérimenté dans l'approche résultat et les évaluations d'effets induits.

VI DUREE DE L'EVALUATION

L'évaluation dure 21 jours, soit du

VII ARRANGEMENTS DE MISE EN ŒUVRE

L'évaluation d'effet induit implique/concerne l'équipe de Programme du bureau du PNUD. Son organisation et sa gestion sont toutefois confiées à l'Unité d'Appui à la Gestion des Projets (PMSU), en collaboration étroite avec l'Unité de Lutte contre la Pauvreté, sous la supervision du Représentant Résident Adjoint au Programme. Les responsabilités des uns et des autres seront clarifiées dans les plans de travail individuels.

Le bureau du PNUD, en tant que premier responsable de la mission, mettra à disposition la logistique et les facilités habituelles nécessaires à sa bonne réalisation (bureau, véhicule, documentation, organisation de rendez-vous, etc.).

Initiatives programmées par le PNUD Objectifs et Produits

I.- Promotion Emplois Productifs et Lutte Contre Exclusion Sociale (4 projets)

A.- Assistance Préparatoire -Promotion d'Emplois (HAI/99/001)

Objectifs :

1. Appuyer le gouvernement dans la promotion d'un partenariat public - privé visant l'adoption d'une vision commune et d'un pacte social privé pour la promotion d'emplois productifs et la lutte contre l'exclusion sociale
2. Appuyer le gouvernement dans l'adoption de politiques reliées à l'emploi productif et l'intégration sociale et pour l'implantation du Programme national de promotion d'emplois productifs et de lutte contre l'exclusion sociale
3. Amorcer les premières actions pour la réalisation du Programme national

B.- Promotion Emploi Productif (HAI/99/012)

Objectifs :

1. Contribuer à la définition et l'identification d'une stratégie, de priorités et de futures interventions en matière de développement régional et local, susceptible d'avoir un impact significatif en matière de création d'emplois productifs et lutte contre l'exclusion sociale
2. Accompagner le développement d'une expertise nationale en matière développement régional et local ; un domaine encore peu développé en Haïti.
3. Faciliter la réalisation du volet « stratégie et initiatives de développement régional et local », dans le cadre de l'assistance préparatoire MPCE/PNUD/BIT du programme « promotion d'emploi productif et lutte contre l'exclusion sociale ».
4. Renforcer les connaissances, les approches souhaitables et l'expertise nationale en matière développement régional et local, à l'intérieur de la décentralisation et de l'opération des collectivités territoriales, prévues dans la constitution de 1987.
5. Identifier les zones de collaboration et renforcer la collaboration opérationnelle entre les assistances préparatoires du PNUD, notamment l'assistance préparatoire portant sur la gouvernance, incluant la décentralisation gouvernementale.
6. Encourager l'identification de nouveaux projets pouvant être initié pour favoriser le développement économique régional et local dans le cadre de futur programme.

C.- Formulation Politique Protection Sociale (HAI/99/013)

Objectifs :

1. Réalisation d'études :
2. Conception d'instruments et de méthodologies ;
3. Organisation d'ateliers de formation'
4. Elaboration de documents et de fiches de projet ;
5. Partage d'expériences et de mise en réseaux ;
6. Organisation d'une table ronde nationale sur l'exclusion sociale et l'extension de la protection sociale ;
7. Organisation d'une Plate-forme Nationale ;
8. Plaidoyer international ;
9. Elaboration d'une politique et d'une stratégie nationale.

D.- Appui au développement d'un partenariat national pour l'intégration économique et sociale et l'implantation d'un programme national de Promotion d'Emplois Productifs et de Lutte Contre Exclusion Sociale (HAI/01/001)

Objectifs :

La contribution du PNUD dans ce cadre vise surtout à :

1. Appuyer le gouvernement dans une initiative de dialogue social .
2. Accompagner le gouvernement dans l'implantation et la réalisation des actions prioritaires

du programme national de promotion d'emplois productif et de lutte contre l'exclusion sociale (PNEPES).

3. Amorcer les premières actions dans les domaines de l'emploi productif et de l'intégration sociale, afin de jeter les bases d'un appui plus important au développement d'un cadre juridique, du développement économique, particulièrement aux niveaux local et régional, ainsi qu'à l'organisation d'une protection sociale plus adéquate.
4. Élaborer, proposer et adopter un projet de pacte Public-Privé pour l'emploi productif et la lutte contre l'exclusion sociale.

PRODUITS I A, B, C, D :

1. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*Proposition de Programme national de promotion d'emplois productifs & de lutte contre l'exclusion sociale*», décembre 2000, 151 pages.
2. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Proposition de Programme national de promotion d'emplois productifs & de lutte contre l'exclusion sociale : Document de synthèse*», juin 2002, 21 pages.
3. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Proposition de Programme d'actions pilotes de promotion d'emplois productifs & de lutte contre l'exclusion sociale*», août 2002, 105 pages.
4. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*Identification des mesures et mécanismes d'accompagnement à privilégier pour la promotion de la création et du développement des micro, petites et moyennes entreprises en Haïti*», mars 2000, 88 pages.
5. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*Étude des déterminants macro et micro-économiques de l'emploi et des principaux secteurs reconnus créateurs d'emplois en Haïti*», mai 2000, 186 pages.
6. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*Propositions pour une politique nationale de développement des ressources humaines*», mai 2000, 118 pages.
7. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*Étude des stratégies et initiatives de développement économique régional et local dans une stratégie globale de promotion d'emplois productifs et de lutte contre l'exclusion sociale en Haïti : Cadre théorique et analytique et propositions de stratégies de promotion d'emplois productifs*», août 2000, 163 pages.
8. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*Étude des stratégies et initiatives de développement économique régional et local dans une stratégie globale de promotion d'emplois productifs et de lutte contre l'exclusion sociale en Haïti : Les arrondissements : problématique, potentialités et pistes de stratégies pour la création d'emplois productifs*», août 2000, 179 pages.
9. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*État des lieux en matière de chômage, d'emplois et d'exclusion sociale en Haïti*», décembre 2000, 64 pages.
10. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*Cadre de référence de la proposition de Programme National de promotion d'emplois productifs et de lutte contre l'exclusion sociale*», décembre 2000, 155 pages.
11. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*État des lieux en matière de protection sociale gouvernementale en Haïti*», 2000, 42 pages.
12. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/99/001 : «*État des lieux en matière d'extension de la protection sociale en milieu communautaire en Haïti*», 2000, 51 pages.
13. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*État des lieux de l'artisanat haïtien*», février 2002, 152 pages.
14. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Élaboration d'une politique de promotion du démarrage et du développement de micro et de petites entreprises*», mars 2002, 120 pages.

15. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Besoins et stratégies en matière d'extension de la protection sociale en Haïti*», mai 2002, 62 pages.
16. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 «*Module de formation sur la prévoyance* », juin 2002
17. «*Module de formation sur l'organisation et le fonctionnement de ASPAKO* », décembre 2002, pages
18. «*Module de formation sur l'organisation et le fonctionnement des systèmes décentralisés de micro-assurance santé* », juillet 2002
19. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Politique nationale d'emploi en Haïti* » janvier 2003, 78 pages
20. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : *Rapport de synthèse de l'atelier sur les stratégies d'extension de la protection sociale.*
21. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : *Documents annexes de l'atelier sur l'emploi productif, juillet 2002.*
22. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : *Rapport de synthèse de l'atelier sur l'emploi productif, juillet 2002.*
23. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : *Documents annexes de cet atelier : documents de support, juillet 2002.*
24. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : *Les outils de sensibilisation en matière de micro-assurance santé, décembre 2002.*
25. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : *Document de Plan d'Actions prioritaires, juillet 2002*
26. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Organisation et animation d'un réseau d'exportation de meubles en bois précieux* » février 2003, 41 pages.
27. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Cas d'expérience d'un système de micro-assurance santé mis en œuvre par les promoteurs privés : Las Igualas*», mai 2003, 42 pages.
28. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Enquête nationale sur les organisations coopératives* » mai 2003
29. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Enquête nationale sur les structures de micro-finance* » février 2003, 147 pages.
30. Projet MPCE/PNUD/BIT HAI/01/001 : «*Renforcement de la capacité organisationnelle et productive de l'organisation* » Mouvement des femmes de Capotille (MFK) dans le Nord'Est » février 2003, 107 page.
31. *Initiative de Coopérative Sud-Sud en matière de transfert d'Innovation, le cas de l'Association des Paysans de Vallée (APV)*
32. *Fiche portant sur l'Innovation DASH-PROCARE développée en Haïti.*
33. Les indicateurs de développement humain en Haïti Cahier No 2
34. Planification spatiale en Haïti - Les éléments d'orientation d'une Loi cadre ; Tome II
35. Planification spatiale en Haïti - La méthode _Tome I
36. Programme de soutien à la création des MPE
37. Promotion de la filière café en Haïti
38. Promotion d'un système d'assurance vie en milieu urbain
39. Territoires, développement et emplois productifs sur l'espace haïtien

II.- MICROFINANCE (1 projet)
MICROSTART (HAI/98/007)

Objectifs :

1. Renforcer la capacité d'environ 5 à 7 organisations locales afin de fournir des services de micro finance à des clients actifs pauvres, sur une base opérationnelle durable.
2. Renforcer l'expertise locale en matière de fourniture de services techniques utiles aux opérateurs de micro finance.
3. Favoriser la meilleure connaissance, aux niveaux national, régional et mondial, de l'impact de la micro finance et des techniques de renforcement de la capacité des organisations en phase de démarrage.

Produits

1. Rapport Narratif Final Pays Bas/ Déc 1998 to Des 2002
2. Microstart Haiti Rapport Final FFH-CAFEM/ Dec 02
3. Microstart Haiti Rapport d'évaluation. Version finale/ Juillet 2002
4. Outreach reports

III.- Interventions dans le Nord-Ouest (4 projets)**A.- Assistance Préparatoire à la formulation du Programme de développement dans les zones d'intégration de groupes de réfugiés et de déplacés HAI/94/013/A/01/31**

Objectifs : Ce projet vise à faciliter l'intégration sociale d'anciens réfugiés et déplacés par le biais de l'humanisation des conditions de vie de toute la population habitant dans les zones cibles, sans aucune discrimination. Le but de cette Assistance Préparatoire est de :

1. Fournir des ressources pour l'initiation des activités dans le département du Nord-Ouest
2. Établir une modalité d'action concertée qui pourrait être reproduite ultérieurement à d'autres zones du pays.
3. Renforcer les politiques de décentralisation définies par le gouvernement.
4. Établissement d'une Unité de mise en œuvre des activités initiales de l'Assistance Préparatoire.
5. Définition et exécution des interventions prioritaires et d'impact immédiat, dans le département du Nord-Ouest.

B.- Programme de développement humain dans les zones de réintégration des rapatriés et des déplacés HAI/94/013/B/01/31

Objectifs : Les activités de ce programme sont orientées dans une perspective de développement humain durable à long terme au niveau local et pas seulement dans le but de donner une réponse à des situations d'urgence. Dans ce sens, la stratégie du programme repose sur :

1. Faciliter la transition entre la situation d'urgence et la réhabilitation, la réconciliation et le développement local
2. Création et promotion de la capacité institutionnelle de gestion au niveau départemental et local
3. Faciliter un processus participatif de prises de décisions conjointes entre l'état et la société civile
4. Promotion de l'économie familiale, organisation des producteurs et des micro et petites entreprises.
5. Participer à des initiatives de coordination avec la coopération internationale dans le Département.

C.- Développement de la pêche et des infrastructures sociales dans le Nord-Ouest (HAI/99/009**Objectifs :**

1. Meilleure organisation de certains secteurs de production, initialement mis en œuvre dans le cadre du projet PNUD/UNOPS-HAI/94/01, pour accroître leur productivité.
2. Amélioré quantitativement et qualitativement les infrastructures sociales (routes, marchés, etc....) par la conception et la mise en œuvre de projets financés par des partenaires de développement.

D.-Réhabilitation de 35,5 km de la route Port-de-Paix / Jean Rabel (HAI/99/Log)**Objectifs :**

1. Désenclavement socio-économique de la partie occidentale du département du Nord-Ouest.
2. Au niveau régional et technique, la Direction Départementale (DDTPTC/NO) est partie prenante et a été impliquée dans tout le processus qui a conduit à la réhabilitation de la route Port-de-Paix/Jean-Rabel. Plus spécifiquement.

Produits III A, B, C. D

1. HAI-99-009/Log Rapport Final/ Mars 2003
2. HAI-99-009/Log Rapport Synoptique pour la revue tripartite finale/ Mars 2003
3. Rapport de L'évaluation Finale du Projet De Réhabilitation De 35,5 Km de la Route Port-De-Paix/Jean-Rabel

4. Etude de projet de construction de dalots (rivière Guyette ; rivière Cola : rivière Moustiques ; rivière Cabaret)
5. HAI/94/013 _ Rapport d'Evaluation Tripartite/ Juin 1999